

d'autarcie ethnique et nous devons éviter la formation d'une "petite Italie" qui fermerait sa porte aux influences du milieu canadien dans lequel elle vit. Au contraire, les divers groupes d'une collectivité doivent être ouverts à la communication et à l'interpénétration afin de susciter des échanges culturels susceptibles de les enrichir et d'enrichir la société canadienne dans son ensemble.

A cet égard, je suis heureux de constater que je prêche des convertis. Votre Association a pleinement su montrer que ni sa taille ni son caractère ne l'ont empêchée de communiquer avec la collectivité qui l'entoure.

Toutefois, la pertinence même de l'exemple que nous offre l'Association des membres des professions libérales et des hommes d'affaires italiens nous amène tous à constater qu'il est d'autres groupes et organisations qui ont jusqu'à maintenant éprouvé de la difficulté à s'intégrer dans leur contexte social, et qui, animés par un instinct de conservation mal compris, cherchent plutôt à se replier sur eux-mêmes.

Il serait présomptueux de ma part de prétendre que ce processus d'interpénétration est chose facile dans la société canadienne. Les Canadiens sont fiers de vivre dans une société où ils peuvent s'épanouir et ils ont raison ... jusqu'à un certain point. Toutefois, la plupart d'entre nous, de quelque origine que nous soyons, avons tôt ou tard vu des barrières se dresser devant nous. Celles-ci peuvent parfois être assez redoutables pour un néo-Canadien.

D'autre part, j'estime que nous pouvons tirer une satisfaction légitime des progrès réalisés à cet égard par la collectivité canadienne, car la situation s'est beaucoup améliorée depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Cette amélioration est imputable, dans une large mesure, à un